



Correctional Service
Canada

Service correctionnel
Canada



SAFETY, RESPECT
AND DIGNITY
FOR ALL

LA SÉCURITÉ,
LA DIGNITÉ
ET LE RESPECT
POUR TOUS

Évaluation des programmes et des services d'éducation fournis aux délinquants par le SCC : aperçu

Octobre 2015



Mission et responsabilités du SCC

Mission du SCC

- *En tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, le Service correctionnel du Canada (SCC) contribue à la sécurité publique en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.*

Responsabilités du SCC

- *Prise en charge, garde et surveillance des détenus*
- *Prestation d'interventions*
- *Préparation des détenus à leur mise en liberté*
- *Surveillance des détenus en liberté conditionnelle*
- *Éducation publique sur ses activités*



Introduction

Programmes et services d'éducation

Les programmes et services d'éducation destinés aux délinquants les aident à réintégrer la collectivité en tant que citoyens respectueux des lois en accroissant leur niveau d'instruction au moyen de la prestation de programmes agréés ou certifiés par la province.

Les points saillants de l'évaluation touchent les aspects suivants :

- 1. Pertinence des programmes*
- 2. Résultats des programmes d'éducation*
- 3. Rapport coût-efficacité*
- 4. Prestation des programmes*



Constataions : pertinence

- ✓ *La nécessité de fournir des programmes d'éducation dans les établissements fédéraux du Canada a été démontrée.*
 - *La plupart de détenus n'ont probablement pas terminé leurs études secondaires*
 - *L'éducation fait augmenter les chances de réussite dans la collectivité*



Constataction : résultats des programmes d'éducation

- ✓ *Les programmes d'éducation du SCC ont une incidence positive sur les résultats postlibératoires, comme l'emploi et la récidive.*
- ✓ *Cette incidence était particulièrement positive dans le cas des délinquants à risque élevé dont le niveau d'instruction est passé du primaire au secondaire.*
- ✓ *De plus, cette incidence positive s'ajoute à celle d'autres programmes de réinsertion sociale.*



Constatacion : rapport coût-efficacité

- ✓ *Les programmes et les services d'éducation fournis aux délinquants par le SCC présentent un bon rapport coût-efficacité.*
 - *Les participants aux programmes d'éducation ont affiché des taux de réincarcération plus faibles que les non-participants.*
 - *Les coûts d'éventuelles réincarcérations sont plus faibles pour les participants que pour les non-participants.*
 - *Ces économies sont plus importantes que les coûts de prestation des programmes, ce qui confirme l'efficacité par rapport au coût.*



Conclusion

L'amélioration des résultats relatifs à l'éducation entraînera une amélioration des résultats correctionnels et aura probablement des répercussions sur d'autres secteurs de programmes, ce qui, au bout du compte, aura une incidence positive sur la sécurité publique.



Questions ou commentaires?

**Mark Nafekh,
directeur exécutif, Évaluation
Service correctionnel du Canada
Mark.Nafekh@CSC-SCC.GC.CA**